



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DU COMMERCE,  
DE L'ARTISANAT, DES PETITES  
ET MOYENNES ENTREPRISES  
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 5 juin 2025  
N°570

### Reprise de la publication d'un baromètre de la transmission-reprise

**Véronique Louwagie**, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Economie sociale et solidaire annonce la publication d'un baromètre de la transmission-reprise.

La transmission d'entreprise représente un enjeu central pour l'économie de la France, la vitalité de ses territoires et la pérennité de ses savoir-faire. En effet, dans la décennie qui s'ouvre, environ 400 000 entreprises devraient être cédées. L'objectif du Gouvernement est donc de garantir les conditions les plus favorables à la reprise de ces structures de manière à ce qu'aucune ne disparaisse faute de repreneur.

Avant d'engager des actions concrètes avec les parties prenantes de la transmission-reprise des entreprises, il devenait primordial de partager des constats afin d'apporter les réponses les plus appropriées à la situation. Pour ce faire, la ministre Véronique Louwagie a annoncé ce mercredi 4 juin, devant le MEDEF, la publication annuelle d'un baromètre, réalisé par la Direction Générale des Entreprises dans ses « Théma<sup>1</sup> », qui fera le bilan des cessions et des transmissions en France.

Outre le nombre de transmissions qui pourraient intervenir dans les prochaines années, la première édition de ce baromètre s'est attachée à comprendre le « profil type » des entreprises cédées ainsi que celui de leurs dirigeants. Elle note également la faible part de cessions dans le cadre d'une procédure collective (7%) et la hausse tendancielle du prix moyen des cessions (+19% entre 2012 et 2024).

---

<sup>1</sup> <https://www.entreprises.gouv.fr/la-dge/publications/les-transmissions-dentreprises-tendances-defis-et-enjeux-pour-leconomie>

Par ailleurs, le baromètre met en avant le fait que les entreprises cédées ou transmises présentent des perspectives économiques plus favorables que celles créées, notamment avec un taux de pérennité à trois ans de 85% contre 81% pour les entreprises nouvellement créées.

Pour **Véronique Louwagie** : « *la publication de ce baromètre est une première marche essentielle : des solutions constructives partent nécessairement de constats partagés. Ce travail, réalisé par la Direction Générale des Entreprises, permettra d’y voir clair sur le sujet de la transmission-reprise et de concentrer notre feuille de route sur les points saillants que cette étude met en avant.* »

Ce baromètre marque le point de départ d’une mobilisation renforcée de l’ensemble des acteurs économiques pour faire de chaque transmission et de chaque reprise une opportunité de développement économique, au service de nos territoires et de notre souveraineté.

#### **Contacts presse**

Cabinet de Véronique Louwagie : 01 53 18 46 94 – [presse.mdc@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mdc@cabinets.finances.gouv.fr)

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – [presse.bercy@finances.gouv.fr](mailto:presse.bercy@finances.gouv.fr)